

RUES

EUGENE-ROUILLARD, rue (disparue)

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST



DIRECTEUR DES SERVICES

SEP 13 3 30 PM '55

SERVICE D'URBANISME
CABINET DU DIRECTEURCITY PLANNING DEPARTMENT
OFFICE OF THE DIRECTORHÔTEL DE VILLE. 12 septembre 1955.
CITY HALL.

Monsieur Lucien Hétu,
Directeur des Services municipaux,
Ville de Montréal.

Dénomination de seize voies dans le
quartier Ahuntsic

Monsieur le Directeur,

Nous avons soumis au Comité de la Toponymie un dossier relatif à la dénomination de seize voies comprises dans le secteur borné par les rues Filion, de Salaberry, Pasteur et le boulevard Édouard-Montpetit, dans le quartier Ahuntsic.

La première de ces voies constitue le prolongement vers l'ouest de la rue de Louisbourg et s'étend jusqu'à la rue de Salaberry, un peu à l'est de la rue Filion. Le Comité lui a donné le nom de rue de Louisbourg.

La deuxième voie constitue le prolongement de la rue Alfred-Laliberté, et s'étend jusqu'à la rue Dudemaine vis-à-vis l'aboutissement de la rue Charles-Gill. Le nom choisi est Alfred-Laliberté.

La troisième voie constitue le prolongement de la rue Étienne-Parent et s'étend elle aussi jusqu'à la rue Dudemaine, mais vis-à-vis l'aboutissement de la rue Victor-Doré. Le nom choisi est Étienne-Parent.

La quatrième voie est le prolongement de la rue Laure-Conan, et s'étend elle aussi jusqu'à la rue Dudemaine, mais vis-à-vis l'aboutissement de la rue Benjamin-Sulte. Le nom choisi est Laure-Conan.

La cinquième voie s'étend, vers le sud, à partir de la rue de Salaberry jusqu'à l'avenue Élie-Blanchard. C'est la première voie à l'est de l'intersection des rues de Salaberry et de Louisbourg (nom proposé). Pour la dénommer, le Comité de la Toponymie a choisi le nom de Soucy, pour rappeler la mémoire de Cléophas Soucy (1879-1950), sculpteur né à Montréal, et auteur de la sculpture ornementale des édifices parlementaires à Ottawa, de bustes d'hommes politiques, de sculptures sur bois.

- 2 -

La sixième de ces voies s'étend immédiatement à l'est de la rue Soucy (nom proposé), à partir de la rue de Salaberry, jusqu'à la rue de Louisbourg. Le nom choisi a été Casavant, pour rappeler le souvenir de Joseph Casavant, fondateur de la fabrique d'orgues à Saint-Hyacinthe, et père d'Aristide Casavant qui a légué environ \$150,000 à l'Université de Montréal lors de sa mort survenue en 1939.

La septième de ces voies s'étend entre la rue Casavant (nom proposé) et le boulevard Taylor, à partir de la rue de Salaberry jusqu'à la rue Alfred-Laliberté (nom proposé). Le Comité lui a donné le nom de rue Sabatier pour rappeler le souvenir de Charles Waugh dit Sabatier né en Allemagne, instruit en France, venu au Canada en 1848, auteur de la musique du "Drapeau de Carillon" (composée pour le poème d'Octave Crémazie), de cantates, de pièces pour piano et orchestre; il fonda (1860) la première revue musicale de Montréal, "l'Artiste". (1802-1862).

La huitième voie s'étend de la rue Alfred-Laliberté à la rue Étienne-Parent (noms proposés), immédiatement au sud de la rue de Louisbourg. Le nom choisi est Béique en l'honneur de François-Liguori Béique (1845-1933), avocat éminent, homme d'affaires, président de nombreuses compagnies, président de la Banque Canadienne Nationale, sénateur, président de l'Université de Montréal.

La neuvième voie est située entre les rues Alfred-Laliberté (nom proposé) et Suzor-Coté, et s'étend de la rue de Louisbourg jusqu'à la rue Béique (nom proposé). Le Comité recommande de donner le nom Blanchet à cette voie en souvenir de François Blanchet (1776-1830) qui a organisé des cours d'anatomie, de médecine et de chirurgie en 1823, deux ans avant la fondation de la faculté de médecine de l'Université McGill.

La dixième voie s'étend de la rue Alfred-Laliberté (nom proposé) à la rue Étienne-Parent (nom proposé), entre la rue Béique (nom proposé) et la rue Dudemaine. Le nom choisi est Auclair en l'honneur de Élie-Joseph Auclair (1866-1946), prêtre et écrivain né à Montréal, directeur de la Revue Canadienne, historiographe et auteur de plusieurs ouvrages.

La onzième voie s'étend immédiatement au sud de la rue Dudemaine, entre les rues Charles-Gill et Victor-Doré. Le nom choisi est Gendreau, en l'honneur du docteur J.-Ernest Gendreau (1879-1949), radiologiste et cancérologue, premier directeur de l'Institut du Radium.

La douzième voie s'étend immédiatement au sud de la rue Gendreau (nom proposé), et elle aussi de la rue Charles-Gill à la rue Victor-Doré. Le nom recommandé est Delâge, pour rappeler le souvenir de Cyrille-F. Delâge, ancien président de l'Assemblée législative de Québec, et surintendant de l'Instruction publique.

- 3 -

La treizième voie s'étend elle aussi de la rue Charles-Gill à la rue Victor-Doré, mais entre les rues Delâge (nom proposé) et Suzor-Coté. Le Comité de la Toponymie a choisi le nom de Barbeau pour rappeler le souvenir du docteur Antonio Barbeau (1901-1947), docteur en médecine et en philosophie, professeur de neurologie, et auteur de plusieurs oeuvres sur la psychanalyse, la biologie et autres.

La quatorzième voie s'étend de la rue Charles-Gill jusqu'au boulevard Édouard-Montpetit, immédiatement à l'ouest de la rue Tardivel. On recommande d'appeler cette voie Berthiaume en l'honneur de Trefflé Berthiaume (1848-1915), considéré comme le fondateur de "La Presse", et qui eut l'intuition du rôle de ce journal; conseiller législatif, il manifesta une grande indépendance d'opinion au sein de la Chambre Haute.

La quinzième voie s'étend de la rue Charles-Gill au boulevard Édouard-Montpetit, immédiatement à l'ouest de la rue Berthiaume (nom proposé). Cette voie est dénommée Rouillard pour rappeler le souvenir de Me Eugène Rouillard, N.P., décédé en 1926, journaliste et géographe, qui rescuscita la Société de Géographie de Québec, fondée en 1877, et fut membre fondateur de la Commission de Géographie de Québec et fondateur du Bulletin de Géographie.

Enfin, la seizième voie s'étend de la rue Nadon à la rue Berthiaume (nom proposé), entre l'avenue Élie-Blanchard et la rue Charles-Gill. Le Comité de la Toponymie a choisi le nom de Montreuil pour la dénommer en l'honneur de Gaétane de Montreuil, chroniqueuse, épouse de Charles Gill.

La Commission d'Urbanisme a ratifié ces décisions de son Comité.

En conséquence, je vous prie de demander au Comité exécutif de recommander au Conseil de donner, dans le quartier Ahuntsic, les noms suivants:

1. rue de Louisbourg à la voie qui constitue le prolongement de la rue de Louisbourg, et qui s'étend jusqu'à la rue de Salaberry;
2. rue Alfred-Laliberté à la voie qui constitue le prolongement de la rue Alfred-Laliberté, et qui s'étend jusqu'à la rue Dudemaine vis-à-vis la rue Charles-Gill;
3. rue Étienne-Parent à la voie qui constitue le prolongement de la rue Étienne-Parent, et qui s'étend jusqu'à la rue Dudemaine vis-à-vis la rue Victor-Doré;
4. rue Laure-Conan à la voie qui constitue le prolongement de la rue Laure-Conan et qui s'étend jusqu'à la rue Dudemaine vis-à-vis la rue Benjamin-Sulte;

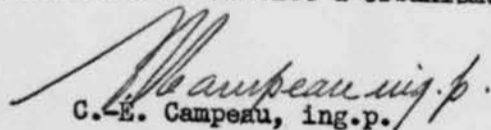
- 4 -

5. rue Soucy à la première rue qui s'étend à l'est de l'intersection des rues de Louisbourg et de Salaberry, à partir de cette dernière voie, vers le sud, jusqu'à l'avenue Élie-Blanchard;
6. rue Casavant à la voie qui s'étend immédiatement à l'est de la rue Soucy, à partir de la rue de Salaberry jusqu'à la rue de Louisbourg;
7. rue Sabatier à la voie qui s'étend, entre la rue Casavant et le boulevard Taylor, à partir de la rue de Salaberry jusqu'à la rue Alfred-Laliberté;
8. rue Béique à la voie qui s'étend, immédiatement au sud de la rue de Louisbourg, à partir de la rue Alfred-Laliberté jusqu'à la rue Étienne-Parent;
9. rue Blanchet à la voie qui s'étend entre les rues Alfred-Laliberté et Suzor-Coté, à partir de la rue de Louisbourg jusqu'à la rue Béique;
10. rue Auclair à la voie qui s'étend de la rue Alfred-Laliberté à la rue Étienne-Parent, entre la rue Béique et la rue Dudemaine;
11. rue Gendreau à la voie qui s'étend immédiatement au sud de la rue Dudemaine entre les rues Charles-Gill et Victor-Doré;
12. rue Delâge à la voie qui s'étend immédiatement au sud de la rue Gendreau, de la rue Charles-Gill à la rue Victor-Doré;
13. rue Barbeau à la voie qui s'étend entre les rues Delâge et Suzor-Coté, de la rue Victor-Doré à la rue Charles-Gill;
14. rue Berthiaume à la voie qui s'étend, immédiatement à l'ouest de la rue Tardivel, à partir de la rue Charles-Gill jusqu'au boulevard Édouard-Montpetit;
15. rue Rouillard à la voie qui s'étend immédiatement à l'ouest de la rue Berthiaume, de la rue Charles-Gill au boulevard Édouard-Montpetit;
16. rue de Montreuil à la voie qui s'étend de la rue Nadon à la rue Berthiaume, entre la rue Charles-Gill et l'avenue Élie-Blanchard.

Comme il s'agit de voies qui ne sont pas la propriété de la Ville, c'est au Conseil qu'il appartient d'approuver ces dénominations en vertu du paragraphe 156 de l'article 300 de la Charte.

Le tout respectueusement soumis.

Le directeur du Service d'Urbanisme,


C.-E. Campeau, ing.p.

GFS:cjr

Rue EUGENE-ROUILLARD

Rue EUGENE-ROUILLARD

Située dans le quartier Ahuntsic, cette voie s'étend de la rue Charles-Gill au boulevard Edouard-Montpetit.

Ainsi appelée le 15 novembre 1955, en vertu d'une résolution du Conseil municipal, pour rappeler le souvenir de Me Eugène Rouillard, N.P., décédé en 1926, journaliste et géographe, qui ressuscita la Société de Géographie de Québec, fondée en 1877, et fondateur du Bulletin de Géographie.



EXTRAIT du procès-verbal de la séance du C O N S E I L
municipal de Montréal, tenue le 15 novembre 1955.

L'article 42 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

"LE COMITE EXECUTIF

a l'honneur de recommander, conformément aux rapports ci-joints du directeur du service d'urbanisme, de donner

- a) le nom de rue Poncet à la voie qui s'étend, immédiatement au sud de la rue Marie-Rollet, de l'avenue Marcelin-Wilson jusqu'à l'avenue du Bois-de-Boulogne;
- b) le nom de rue Jacques-Bizard à la voie qui s'étend, immédiatement au nord du boulevard Henri-Bourassa, à partir de l'avenue Marcelin-Wilson vers l'est, sur une distance d'environ 350 pieds, pour bifurquer à angle droit vers le nord, parallèlement à l'avenue du Bois-de-Boulogne, jusqu'à la rue Poncet;
- c) le nom de rue Defoy à la voie qui s'étend, immédiatement au sud de la rue Poncet, à partir de l'avenue Marcelin-Wilson jusqu'au secteur nord-sud de la rue Jacques-Bizard;
- d) le nom de rue Pierre-Curie à la voie qui s'étend, immédiatement au sud de la rue Defoy, à partir de l'avenue Marcelin-Wilson jusqu'au secteur nord-sud de la rue Jacques-Bizard.
- e) le nom de rue Michel-Sarrazin à la voie, formée des lots de subdivision nos 184 et 111 du lot no 39 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, ainsi que du lot de subdivision no 105 du lot no 40 du même cadastre, et qui s'étend vers le nord à partir de la rue Dudemaine, à 412 pieds à l'est de la rue Grenet jusqu'à environ 250 pieds au sud de la rue de Salaberry, pour bifurquer à angle droit vers l'ouest jusqu'à la rue Grenet;
- f) le nom de rue du Général-Giraud à la voie, formée des lots de subdivision nos 170 et 132 du lot no 40 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, qui s'étend vers le nord, immédiatement à l'est de la rue Grenet, à partir de la rue Dudemaine jusqu'au secteur est-ouest de la rue Michel-Sarrazin;
- g) le nom de rue de Louisbourg à la voie qui constitue le prolongement de la rue de Louisbourg et qui s'étend jusqu'à la rue de Salaberry;
- h) le nom de rue Alfred-Laliberté à la voie qui constitue le prolongement de la rue Alfred-Laliberté et qui s'étend jusqu'à la rue Dudemaine, vis-à-vis la rue Charles-Gill;
- i) le nom de rue Etienne-Parent à la voie qui constitue le prolongement de la rue Etienne-Parent et qui s'étend jusqu'à la rue Dudemaine, vis-à-vis la rue Victor-Doré;
- j) le nom de rue Laure-Conan à la voie qui constitue le prolongement de la rue Laure-Conan et qui s'étend jusqu'à la rue Dudemaine, vis-à-vis la rue Benjamin-Sulte;
- k) le nom de rue Soucy à la première rue qui s'étend à l'est de l'intersection des rues de Louisbourg et de Salaberry, à partir de cette dernière voie, vers le sud, jusqu'à l'avenue Elie-Blanchard;

l) le nom de rue Casavant à la voie qui s'étend immédiatement à l'est de la rue Soucy, à partir de la rue de Salaberry jusqu'à la rue de Louisbourg;

m) le nom de rue Sabatier à la voie qui s'étend entre la rue Casavant et le boulevard Taylor, à partir de la rue de Salaberry jusqu'à la rue Alfred-Laliberté;

n) le nom de rue Béique à la voie qui s'étend, immédiatement au sud de la rue de Louisbourg, à partir de la rue Alfred-Laliberté jusqu'à la rue Etienne-Parent;

o) le nom de rue François-Blanchet à la voie qui s'étend entre les rues Alfred-Laliberté et Suzor-Coté, à partir de la rue de Louisbourg jusqu'à la rue Béique;

p) le nom de rue Elie-Auclair à la voie qui s'étend de la rue Alfred-Laliberté à la rue Etienne-Parent, entre la rue Béique et la rue Dudemaine;

q) le nom de rue Mazurette à la voie qui s'étend immédiatement au sud de la rue Dudemaine, entre les rues Charles-Gill et Victor-Doré;

r) le nom de rue de Beauchesne à la voie qui s'étend immédiatement au sud de la rue Mazurette, de la rue Charles-Gill à la rue Victor-Doré;

s) le nom de rue Antonio-Barbeau à la voie qui s'étend entre les rues de Beauchesne et Suzor-Coté, de la rue Victor-Doré à la rue Charles-Gill;

t) le nom de rue Trefflé-Berthiaume à la voie qui s'étend immédiatement à l'ouest de la rue Tardivel, à partir de la rue Charles-Gill jusqu'au boulevard Edouard-Montpetit;

u) le nom de rue Eugène-Rouillard à la voie qui s'étend immédiatement à l'ouest de la rue Trefflé-Berthiaume, de la rue Charles-Gill au boulevard Edouard-Montpetit;

v) le nom de rue de Montreuil à la voie qui s'étend de la rue Nadon à la rue Trefflé-Berthiaume, entre la rue Charles-Gill et l'avenue Elie-Blanchard;

w) le nom de rue Salomon-Juneau à la voie située immédiatement au nord des voies de la compagnie des chemins de fer nationaux et qui s'étend de la rue Lajeunesse à la rue Foucher;

x) le nom de rue Frémont à la voie située immédiatement au sud des voies de la compagnie des chemins de fer nationaux et qui s'étend de la rue Lajeunesse à la rue Foucher;

y) le nom de place de la Capricieuse à la voie formée des lots de subdivision nos 6 et 7 du lot no 27 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, et qui s'étend sur une distance d'environ 230 pieds vers le nord à partir du boulevard Gouin et vis-à-vis du boulevard O'Brien;

z) le nom de rue Atherton à la voie connue présentement sous le nom de rue Hocquart et qui s'étend des limites sud de Ville-Mont-Royal, immédiatement à l'ouest des limites ouest de cette même ville, jusqu'à l'avenue Powell;

aa) le nom de Ostell Crescent à la voie qui s'étend, en bordure de la Ville de Mont-Royal, à partir de Ostell Crescent existante sur une distance de 262 pieds, pour bifurquer vers la rue de la Savane, sur une distance moyenne de 310 pieds, et formée des lots nos 413 et 414 du lot no 93 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges;

bb) le nom de rue Cunard à la voie, connue présentement sous le nom de Ostell Crescent, qui s'étend, à partir de la rue de la Savane sur une distance moyenne de 432 pieds vers la Ville de Mont-Royal, et formée des lots de subdivision nos 206 et 402 du lot no 93 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges;

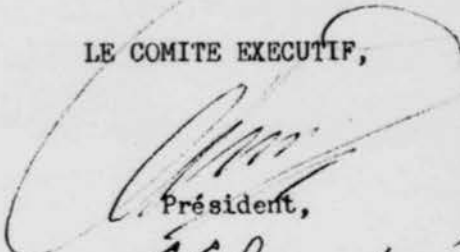
cc) le nom de rue Pontgravé à la voie publique déjà connue sous le nom de rue Maisie, et qui s'étend de l'avenue Curotte à la rue Garnier, immédiatement au sud de la rue Sauvé;

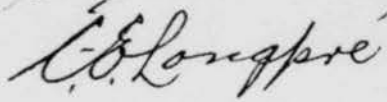
dd) le nom de Blueridge Crescent à la voie connue présentement sous le nom d'avenue Blueridge;

ee) le nom de rue Dubois à la voie, connue présentement sous le nom de rue du Bois, qui s'étend entre les rues de Maricourt et Jolicoeur, de la rue Laurendeau à la rue Briand;

ff) le nom de rue Prieur à la voie connue présentement sous le nom d'avenue Daoust et qui s'étend de la rue des Prairies jusqu'à la Ville de Montréal-Nord.

LE COMITE EXECUTIF,


Président,


Greffier de la Cité.

Montréal, les 31 octobre et
8 novembre 1955.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

(Certifié)

Greffier de la Cité.

